



Procès-verbal | 1 novembre 2022
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes

Membres parents : Mme Suzanne Godbout
Mme Sophie Benoit-Bjornson
Mme Julie Mercier
Marie-Andrée Houle

Mme Alexie Lalonde-Steedman
Mme Suzette Bertrand
Mme Yuko Mitrovic

Personnel : Mme Caroline Savard
Mme Sophie Ladouceur
Mme Myrto Mailloux
Mme Anik Madore

Mme Julie Tassé
Mme Brigitte Beaudry
M. Sylvain Leduc
Mme Mathilde Dornier

Direction : Mme Mylène Mercier

Absent : Mme Marie-Ève Giroux

M. Jean-François Chiasson

ORDRE DU JOUR

1. Présences et vérification du quorum

Mme Godbout souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre débute à 19 h. Mme Benoit-Bjornson propose et appuyée par Mme Savard d'adopter l'ordre du jour.

3. Question du public

Aucun membre du public



Procès-verbal | 1 novembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

4. Adoption du procès-verbal du 27 septembre 2022 et suivis

Mme Benoit-Bjornson demande le suivi pour le journal étudiant. Mme Mercier explique que ceci sera discuté à la prochaine rencontre du conseil des enseignants.

Mme Mercier, explique que l'ajout volontaire de frais pour aider les élèves dans le besoin a été un grand succès.

Mme Tassé propose et appuyée par Mme Beaudry d'adopter le procès-verbal du 27 septembre 2022.

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Points de discussion et de décision

6.1 Règle de régie interne

Une petite coquille doit être corrigée au point 5.1.

Mme Mailloux propose et appuyée par Mme Savard d'adopter les règles de régie interne, telles que présentées par Madame Mercier.

6.2 Contenus en éducation à la sexualité

Les enseignants ont rencontré une sexologue pour discuter du contenu qui sera enseigné l'année prochaine. Celui-ci fera partie du programme prescrit par le ministère. La planification des contenus qui seront enseignés cette année sera envoyée par courriel aux parents. Les enseignants s'occuperont d'enseigner cette matière. Les parents qui souhaitent faire une demande d'exemption d'un ou de certains contenus pourront en faire la demande à Madame Mercier, pour une dernière année.

Mme Tassé propose et appuyées par Mme Beaudry d'adopter les contenus du cours en éducation à la sexualité.

6.3 Suivi des travaux

Mme Mercier explique que des consignes spécifiques doivent maintenant être données par l'architecte responsable du projet. Les fenêtres devraient être installées d'ici les deux prochaines semaines. De plus, l'escalier d'AEC sera terminé la fin de semaine prochaine. Le bureau du service de garde, sinistré à la suite d'un dégât d'eau, est terminé.



Procès-verbal | 1 novembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Mme Benoit-Bjorson demande s'il y a des locaux disponibles pour les classes en raison du bruit de la construction. Mme Mercier confirme qu'il y a deux locaux de disponibles à AEC pour le besoin ainsi que les deux bibliothèques.

6.4 Fondation – projets et 6.6 Aménagements de la cour d'école

Lors de la rencontre de parent du comité cour d'école, seulement deux parents sur sept étaient présents. Cependant, ils ont tous travaillé fort. Mme Mercier fait la présentation pour donner suite aux recommandations de M. Normand Veillette. Voir tableau échéancier suggérer par M. Veillette : parcours psychomoteur, structure pour grimper, scène/classe extérieure et maisonnette pour la zone ludique. La possibilité d'installer des balançoires ne fait pas l'unanimité pour les membres ; ceci engendrerait plus d'accidents et de surveillance.

À la structure d'AEC, il y a un filet à changer pour une question de sécurité. Mme Mercier demandera l'appui de la fondation pour payer le nouveau filet et son installation. Elle propose de solliciter la fondation également pour acheter deux autres structures de ballons-poires. Mme Savard propose et appuyée par Mme Godbout, d'aller de l'avant avec ces deux demandes.

Mme Lalonde-Steedman propose de s'occuper de trouver des sous pour l'achat d'arbres.

6.5 Sécurité aux abords de l'école

Aucun commentaire, tout se déroule bien.

6.6 Point jumelé avec le point 6.4

6.7 Projet éducatif

À la suite des réflexions effectuées en équipe-école au printemps dernier et au sondage envoyé en début d'année, voici les trois valeurs choisies par l'équipe-école pour le prochain projet éducatif :

- Le respect
- L'engagement
- La bienveillance

Ces valeurs seront travaillées, enseignées et vécues avec les élèves, au quotidien, pendant les quatre prochaines années.



Procès-verbal | 1 novembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

7. Points d'information

7.1 Conseil des élèves

Mme Mercier explique que la première rencontre a eu lieu la semaine dernière, Mme Myrto et elle ont diné avec le conseil des élèves. Nous avons pris en note leur suggestions et leurs idées.

7.2 Campagne financement

Le conseil des enseignants a accepté de participer à la levée de fond du Lecture-O-Thon, pour amasser des sous. Les élèves devront solliciter leur famille, amis et voisins, qui les encourageront à lire, pendant une ou deux heures, selon un horaire établi avec les enseignants.

Mme Mercier propose une vente de chandail pour l'ensemble de l'école, sur recommandation des parents de l'OPP.

Les sommes recueillies iront au projet de revitalisation de la cour de l'école et seront gérés par la fondation.

7.3 Normes et modalités en évaluation

Mme Mercier enverra un courriel d'ici la fin de la semaine qui expliquera les normes et les modalités en évaluation pour l'année scolaire en cours.

8. Rapports

8.1 Président

Aucun rapport

8.2 Directrice

Madame Mercier fait état des avancées pédagogiques au sein de l'école, depuis la mise en place des petites journées. Le travail collaboratif permet aux enseignants de suivre de près les apprentissages des élèves, de réguler sur leurs pratiques et de prendre des décisions plus efficaces sur les mesures à mettre en place pour viser la réussite de tous les élèves.

8.3 Délégué aux comités parents

Mme Suzette explique qu'il y a eu une réunion le 4 octobre dernier. À la suite de sa rencontre elle nous informe qu'il y a un conflit d'horaire avec les rencontres du comité de parents en ce qui concerne le 21



Procès-verbal | 1 novembre 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

février. Mme Steedman-Lalonde propose et appuyée par Mme Simard-Mercier de déplacer la rencontre du CÉ prévue le 21 février, au 28 février.

Elle nous informe de la démission de l'ancien membre du district centre-ouest. Elle a posé sa candidature pour le poste et elle a été élue. Nous la félicitons pour ce nouveau poste qu'elle occupera.

8.4 OPP

Mme Madore mentionne que lors de sa rencontre, ils sont discutés des levées de fond à venir. De plus, elle veut remercier les parents pour leur implication lors du Cross-country ainsi que pour la maison hantée lors de la journée d'Halloween. De plus, le point activité de Noël a été discuté.

Madame Madore remercie aussi Madame Godbout pour le travail de solidification des dictionnaires des classes de 5e années. Il y aura une rencontre de L'OPP la semaine prochaine, pour discuter des activités à venir.

8.5 Enseignants

Mme Caroline explique que les élèves en concentration musique feront bientôt l'enregistrement de leur chanson.

8.6 Personnel de soutien

Aucun message

8.7 Responsable du service de garde

Mme Sophie mentionne les activités parascolaires proposées aux élèves par les éducatrices.

8.8 Rapports du délégué au comité E.H.D.A.A

Aucun membre

9. Levée de la réunion

Mme Ladouceur propose et appuyée par Mme Savard, la levée de la séance à 8 h 56.